



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**

PROCÈS-VERBAL

Le 23 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au lieu désigné par le conseil, le vingt-trois août deux mille vingt et un (23 août 2021) à 13h00 et à laquelle sont présents :

- La conseillère Madame Diane Pigeon, poste numéro 1
- La conseillère Madame Michelle Hudon, poste numéro 2
- Le conseiller Monsieur Patrick Cyr, poste numéro 4
- Le conseiller Monsieur Richard Beaulieu, poste numéro 5
- Le conseiller Monsieur Gaëtan Castilloux, poste numéro 6

Le poste numéro 3 étant vacant.

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Maurice Plouffe, et en conformité aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Monsieur Hugues Jacob, directeur général, est également présent.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 23 AOÛT 2021**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Ratification de l'ordre du jour;
3. Démission du directeur général et du secrétaire-trésorier;
4. Ouverture du poste de directeur(trice) général(e) et de secrétaire-trésorier(ère);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

1. RÉS.174-21 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Mme Diane Pigeon, conseillère, appuyé par Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir la séance extraordinaire.

Adoptée

2. RÉS.175 -21 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Richard Beaulieu, conseiller, appuyé par M. Patrick Cyr, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, de ratifier l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée

3. RÉS.176-21 DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT le dépôt de la démission de M. Hugues Jacob à titre de directeur



général et de secrétaire-trésorier en date du 23 août 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Patrick Cyr, conseiller, appuyé par M. Richard Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter la démission de M. Hugues Jacob à titre de directeur général et de secrétaire-trésorier, et ce, en date du 23 août 2021.

Le conseil municipal aimerait remercier M. Jacob pour ses années de services. Nous lui souhaitons bonne continuité dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Adoptée

4. RÉS.177-21 OUVERTURE DU POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE)

CONSIDÉRANT la démission du directeur général, M. Hugues Jacob, en date du 23 août 2021;

CONSIDÉRANT l'article 210 du Code municipal qui stipule que « Toute municipalité doit avoir un directeur général et secrétaire-trésorier, qui en est le fonctionnaire principal » ;

CONSIDÉRANT QU' il importe d'engager un directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) pour assurer une bonne gestion de l'ensemble des dossiers municipaux ainsi que du personnel ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Beaulieu, conseiller, appuyé par Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, de procéder à l'ouverture du poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) et que le concours se terminera le 15 septembre 2021.

Adoptée

5. RÉS.178-21 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 13h30, il est proposé par Mme Diane Pigeon, conseillère, appuyé par Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, de lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

Hugues Jacob,
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Maurice Plouffe,
Maire

La signature du Maire au présent procès-verbal équivaut à l'approbation, par le Maire, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.



ANNEXE

Photo des personnes présentes à la séance extraordinaire tenue à huis clos par visioconférence (de gauche à droite : M. Patrick Cyr, M. Hugues Jacob, M. Richard Beaulieu, Mme Diane Pigeon, M. Le maire Maurice Plouffe, Mme Michelle Hudon) M. Gaëtan Castilloux ayant une caméra défectueuse :

